

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

APPEL D'OFFRES N° 2019-29

LIGNAGE ET MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE ET DES PISTES CYCLABLES  
(2019-2020-2021)

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield demande des soumissions pour :

- Lignage et marquage de la chaussée et des pistes cyclables (2019-2020-2021);
- L'Entrepreneur devra effectuer les travaux de lignage et de marquage requis selon les spécifications et conditions décrites aux clauses et aux annexes joints;
- L'Entrepreneur devra fournir le personnel et l'équipement requis afin de compléter le présent mandat.

Le document d'appel d'offres est disponible sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou par téléphone au 1 866 669-7326.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission spécifiée au devis, sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield ou d'un cautionnement de soumission émis par une société de cautionnement reconnue par l'Inspecteur général des institutions financières.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cet effet et devra être contenue dans une enveloppe portant la mention suivante : **Appel d'offres # 2019-29 – Lignage et marquage de la chaussée et des pistes cyclables (2019-2020-2021)**.

Seules les soumissions reçues au Service des finances et de l'informatique de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, au 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8, **avant le 25 avril 2019 à 10 h**, seront considérées. Les soumissions seront ouvertes publiquement le jour même à 10 h 05 dans la salle réservée aux délibérations du conseil municipal.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, ce 20 mars 2019.

Anne-Marie Coulombe  
Agente en approvisionnement